

F.S.U. 66

Bulletin trimestriel de la Section
des Pyrénées Orientales
de la **Fédération Syndicale Unitaire**
Éducation, Recherche, Culture, Justice

Face aux doctrines libérales

opposons un Front Social Républicain !

Dans un contexte général où la société française s'enfonce dans la crise, le Gouvernement feint de ne pas entendre les voix de plus en plus nombreuses qui montent pour dénoncer l'absurde politique qui nous conduit inéluctablement vers le chaos.

Profitant de l'aggravation de la crise économique, sociale et morale le Gouvernement entend ne pas dévier de sa ligne. Conformément à la « stratégie du choc », il nous prépare un nouveau tour de vis budgétaire, juste après les élections régionales. Les propos laudatifs adressés au Gouvernement Grec, pour la sévère cure d'austérité qu'il assène à son peuple, ne nous laissent augurer rien de bon dans les mois à venir.

Face à la crise des finances publiques sciemment voulue et organisée, il s'agit de donner encore et toujours de donner plus de garanties à la Commission Européenne et surtout aux milieux financiers internationaux. Cette crise permettra d'asservir encore plus la population afin de mieux gaver la bande du « Fouquet's ».

Nous vivons sous une bien étrange dictature, celle d'une République placée sous la botte de la finance internationale, où une minorité sociale impose une politique qui déconstruit pas à pas les acquis sociaux : sécurité sociale, retraites, droit du travail, éducation et Services Publics ...

Sauvés en 2008 à coups de milliards d'euros publics, les milieux financiers se refont la cerise et affichent d'impudiques bonus que le pouvoir feint de vouloir « taxer ». Exonérés de toute morale, ne tirant aucune expérience de la catastrophe évitée de justesse, le Grand Casino rouvert, ils s'enrichissent à nouveau jusqu'à plus de satiété.

Certains de l'indéfectible soutien de nos gouvernants et de l'argent public, la spéculation sait pouvoir se déployer sans limites et prendre des risques inconsidérés, le peuple est là pour éponger l'ardoise à coup d'emplois de plus en plus précaires, de délocalisations, de bas salaires, de retraites de misère, et d'acquis sociaux peau de chagrin. Le dogme de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, la réforme du code du travail dont le travail le dimanche et les facilités de licenciement, constitueront t-ils des garanties suffisantes pour les adulateurs du Dow Jones, CAC 40 et autres « veaux d'or » ?

Menée jusqu'à l'absurde, la casse de l'emploi public montre que faute de moyens il est de plus en plus difficile d'assurer une offre correcte de services. Malgré tous les artifices comptables déployés, l'administration a de plus en plus de mal à cacher la triste réalité : l'école, la justice, les finances, la répression des fraudes, feu la Poste et EDF ... ne peuvent plus assurer correctement leurs missions. Le Gouvernement tel une femme de ménage indélicate veut cacher la poussière sous le tapis, cela finit toujours par se voir.

Toutes ces mesures menées tambour battant et qui ne visent qu'à supprimer de l'emploi public, exaspèrent les personnels et bien au-delà les citoyens de tous âges. Jamais pouvoir n'a été aussi impopulaire et sa politique autant décriée. C'est d'une tout autre politique, d'une toute autre ambition que nous voulons pour nos enfants, pour notre pays, pour notre avenir.

Dans la bataille qui se présente, la FSU entend prendre toutes ses responsabilités. Elle entend contribuer au développement de formes d'actions collectives capables d'infléchir ces choix régressifs. C'est le sens de l'action que la FSU mène au quotidien auprès des personnels et des citoyens préoccupés par l'avenir de notre pays, de nos institutions et de nos valeurs républicaines.

C'est pour cela que la FSU appelle ceux qui aspirent à d'autres possibles, à se mobiliser d'abord lors de la journée de grève et de manifestation interprofessionnelle du mardi 23 mars, et à envisager ensemble des suites à donner à cette journée, et notamment mettre en débat la question des retraites.

C'est pour cela, aussi, que la FSU, avec d'autres issus du monde syndical, politique et associatif, lance dès le mois d'avril un Front Social pour la Défense des Services Publics dans notre département, avec en ligne de mire la participation aux Etats Généraux pour la Défense des Services Publics à Paris.

La situation impose une riposte à la hauteur des choix antisociaux portés par ce Gouvernement, c'est une urgence, une exigence de « salut public ».

Françoise CHATARD et Gérard GIRONELL

18 rue Condorcet 66000 PERPIGNAN
Tél. 04.68.66.68.29 Fax: 04.68.50.32.31
e-mail: fsu66@fsu.fr http://fsu66.free.fr

Directeur de la Publication:
M. FRANQUESA
Imprimé par nos soins
ISSN en cours
CPPAP: 0711 S 06469

Dispensé de timbrage
Routage 206
Perpignan Centre de Tri



Déposé le 17/03/2010

Sommaire:

- 1- EDITO
- 2/3 - Vie Fédérale : CDFD & BDFD. Bilan du Congrès National.
- 4 - La dette et la RGPP, la fusion ANPE ASSEDIC.
- 5 - Second degré rentrée 2010, réforme des lycées;
- 6 - Carte scolaire 1er degré, maternelle.
- 7- Appel pour le 23/03, initiative FSU CGT.
- 8—Front social pour la défenses des Services Publics.

**CFDT - CGT - FO - FSU -
UNSA - Solidaires**

**Journée d'action nationale
Interprofessionnelle**

Mardi 23 mars 2010

Rassemblement & manifestation

**10 heures 30
Place de Catalogne
PERPIGNAN**

**POUR L'EMPLOI
POUR LES SALAIRES
POUR LES RETRAITES**

VIE DE LA SECTION DEPARTEMENTALE :

Erratum :

Lors de la publication du N°65 du FSU 66, un certain nombre d'erreurs se sont glissées dans l'attribution des sièges. Dans le journal, on évoque 26 représentants pour les syndicats ce qui est une première erreur, le total des chiffres ne peut aboutir qu'à 23 (3 SNES + 3 SNUipp + 1 pour chacun des 17 autres syndicats représentés dans le département).

Par conséquent le nombre de représentants au titre des tendances ne peut être que de 23 : soit 1 attribué d'office à chaque tendance représentée dans le département: Donc 1 siège pour UA et 1 siège pour EE - les 21 autres étant à répartir d'après les résultats du vote départemental.

- quotient électoral : $434/21 = 20,66$
- liste UA:* $355/20,66 = 17,18$ soit (17 sièges, reste 0,18)
- liste EE:* $79/20,66 = 3,82$ soit *3 sièges* reste 0,82

Au plus fort reste un 4ème siège est attribué à EE (avec un calcul à la plus forte moyenne, comme indiqué dans les statuts nationaux, il revient également à EE 19,75 contre 19,72). Bilan sur la partie électorale le CDFD doit être constitué de 18 UA (17 + 1) et de 5 EE (4 + 1), ce qui aboutit à une égalité à 23 avec les représentants (ceux des syndicats) de la première moitié.

LES INSTANCES FEDERALES DEPARTEMENTALES :

Composition du Conseil Délibératif Fédéral Départemental de la FSU 66 :

Membres élus au titre de liste Unité et Action et sans tendance (17 sièges)

CHATARD Françoise (SNPES-PJJ), GIRONELL Gérard (SNES) ; VIBERT-GUIGUE Alain (SNU-ipp), ARGENCE Chantal (SNP) ; MOLINER Marc (SNES) ; GIRARD Alain (SNESUP) ; BOURQUARD Véronique (SNUipp) ; BOUVIER Michel (SNES) ; DELCAMP Anne-Marie (SNES) ; FALOMI Michèle (SNU-TEFI) ; FELTZ Cathy (SNES) ; FRANQUESA Michel (SNU-ipp) ; GUY Jérôme (SNUipp) ; HARRACHE Hassan (UNATOS) ; HERNANDEZ Monique (SNU-ipp) ; PHILIBERT Jean-Marie (SNES) ; PRATS Cathy (SNP)

Membres élus au titre de la liste Ecole Emancipée (4 sièges)

BIRNBAUM Gilles (SNES) ; COSTE Claudine (SNU-ipp) ; GONZALEZ Philippe (SNES) ; ZAPARTY Ghislaine (SNU-ipp)

Désignés au titre de la tendance (2 représentants) :

ALEXANDRE Gérard (EE- SNES) ; PALAU Monique (U&A- SNES)

Membres représentant les syndicats nationaux :

(3 - SNES) RAMOND Valérie ; TULUMELLO-SANCHEZ Isabel ; HERVET Jean-Pierre ;
(3 - SNUipp) TRABY Frédéric ; RAYNAL Grégory ; MELUSSON Fabienne; (1- SNP) TRAZIC Stéphane ;
(1- EPA) MONTANANT Etienne; (1- SNAC) LANGE Christine ; (1 - SNASUB) PUIGSEGUR Claude ; (1- SNCS) MONE Hélène ; (1 - SNE) TRESSSENS Olivier ; (1 - SNESUP) FABRE Anne Véronique ; (1-SNETAP) SILVASI Marie-Annick ; (1- SNICS) BOTONNET J Claude ; (1- SNPES PJJ) PONSI Antoine ; (1-SNUAS FP) CASTELL Evelyne ; (1- SNUPDEN) AIGLE Bernadette ; (1- SNUTEFI) LARA Christelle ; (1- SYGMA) LUCAS Marie Andrée ; (1-SNEPAP) ESTEVA Jean Louis, (1 pour la SD UNATOS/SNUCLIAS)BIARD Bernard .
Reste à pourvoir 1 siège pour le SNUEP

D'autre part le congrès départemental de la FSU 66 du 12 et 13 janvier 2010 a adopté un certain nombre de modifications de son règlement intérieur, ce qui permet d'attribuer un siège à la Section Fédérale de Retraités , ALMERAS Paulette (Retraitée SNUipp)

Composition du Bureau Exécutif Fédéral Départemental :

Secrétaires Départementaux : Françoise CHATARD, Gérard GIRONELL

Trésorier : Michel FRANQUESA ; Trésorière Adjointe : Véronique BOURQUARD

Autres membres du bureau : Gérard ALEXANDRE, Chantal ARGENCE, Michel BOUVIER, Anne Marie DELCAMP, Alain GIRARD, Jérôme GUY, Marc MOLINER, Jean Marie PHILIBERT, Alain VIBERT GUIGUE.

CONGRES DE LILLE : LES NOUVEAUX ATOUTS, LES NOUVEAUX ENJEUX

Au-delà de la satisfaction de voir bon nombre de nos amendements, conçus en congrès départemental, retenus, nous avons vécu ce congrès dans un climat apaisé et serein. La maturité du militant FSU ? Ou une ambiance plus propice au consensus ? Qu'importe puisque le résultat est là avec des perspectives élargies. Cet effet c'est accentué avec la présence et l'intervention de deux représentants de taille de syndicats nationaux avec qui, à tous les niveaux, nous avons pris l'habitude de travailler : Bernard THIBAUT pour la CGT et Annick COUPE pour Solidaires. Nous avons aussi été capables de créer des ouvertures quand les motions ne passaient pas mais représentaient près de la moitié des mandats. En effet, notre amendement sur le salaire minimum fera l'objet d'un groupe de travail pour réaffirmer notre position en tenant compte des divergences de certaines tendances, SD et syndicats nationaux.

Sur les perspectives, **l'unité d'action** fut le leitmotiv de ce congrès. Les colloques sur la formation en novembre 2009 à Caen et fin mars 2010 à Toulouse en donnent un avant goût. En prenant appui sur ces initiatives, le congrès lance un appel aux organisations qui le souhaitent et aux salariés pour débattre ensemble à tous les niveaux de la construction d'un nouvel outil syndical et des étapes qui peuvent y conduire. Les actions prévues sur la défense des services publics et sur les retraites en seront des moteurs efficaces. La FSU a pris la décision de favoriser un travail syndical, intersyndical, fédéral plus efficace à tous les niveaux, comme la mise en place de coordinations de syndicats dans le respect des prérogatives des SN et des SD. De fait, à l'interne, afin de jouer pleinement son rôle dans le processus de construction d'un syndicalisme renouvelé dans sa structuration comme ses pratiques, la FSU aura le souci de son propre développement. Ainsi, la nouvelle organisation de l'Etat, la multiplication des lieux de concertations et de négociations accroissent les tâches et responsabilités qui incombent à la FSU et appelle un regroupement des syndicats nationaux représentés dans les entités administratives concernées (départements, régions). Nous en avons déjà pris le chemin en soutenant la constitution d'une section départementale pour les personnels relevant à la fois de l'UNATOS et du SNUCLIAS. D'autres alliances se feront dans le cadre d'élections professionnelles, dans des secteurs restructurés.

De même, la création d'une section départementale retraités représentée dans les instances délibératives de la SD FSU a été anticipatrice des décisions de ce congrès.

Par ailleurs, nous avons pu constater l'amplification de la limitation des droits syndicaux et de la répression syndicale sur l'ensemble du territoire, ce qui nous est arrivé arrive aux autres, donnons-nous les moyens de construire une réponse fédérale unanime et inflexible, aucun acte d'atteintes aux droits ne doit passer à la trappe. Le Syndicat de la Magistrature a édité un guide du manifestant arrêté en ce sens. Il est disponible au siège de notre SD et sur notre site.

Au niveau des instances fédérales, la composition actuelle du secrétariat national est confirmée et élargie à un nombre limité de militants-es engagés-es dans les secteurs de travail fédéral dont le-la trésorier-ière. Ceux-ci comprennent un membre issu de la plus représentative des tendances minoritaires et des membres désignés par les syndicats nationaux dont au moins un membre d'un syndicat non éducation.

Dans les bonnes nouvelles, il y a la gratuité des fichiers pour l'édition des journaux départementaux. Mais nous sommes bientôt rattrapés par l'obligation faite par la Poste de mettre sous film plastique nos parutions. A la question du coût d'une telle opération s'ajoute, avec la parution des décrets de la loi d'août 2008 sur le financement des organisations syndicales, la question des ressources des SD. En lien avec ce qui précède, le besoin d'échange et de travail entre SD a été constaté et décidée la mise en place d'une conférence nationale annuelle des SD. De même sera mise en place une conférence nationale annuelle des CFR.

Une certitude émane de tout cela, c'est que seul nous ne sommes rien, ensemble, nous pouvons beaucoup et c'est une bonne chose car la tâche augmente sans cesse et la charge des attaques nécessitera inéluctablement de se montrer unis et surtout solidaires.

Françoise CHATARD—SD FSU 66

DERNIERE MINUTE CTPD 1er degré : Déni de dialogue social ...

dotation de postes 0 = 25 fermetures et 11 ouvertures !!!!

Hier s'est déroulé le CTP qui réunissait les représentants de l'administration et les représentants des personnels : 3h30 de discussions argumenter et tenter d'éviter des fermetures de classes.

Alors que l'IA avait annoncé qu'il prendrait ses décisions le 30 mars à l'issue du CDEN, instance présidée par le Préfet qui doit être consultée avant toute mesure de carte scolaire, il a changé au dernier moment son fusil d'épaule en décidant d'éviter de nouvelles discussions : serait-ce pour éteindre les mobilisations qui se préparent dans les communes concernées ? Les élus et parents d'élèves apprécieront-ils d'apprendre que leur voix n'est plus écoutée ?

Alors que la dotation départementale est nulle (0 poste), sur le terrain, ce sont 25 classes qui disparaissent pour seulement 11 créations.

Après la saignée concernant les RASED l'année dernière (l'administration a officialisé un nouveau maillage départemental qui ne résout en rien le manque criant de personnels spécialisés sur une grande partie du territoire départemental, notamment rural), ce sont les seuils d'ouverture et de fermeture qui ont aujourd'hui explosé.

Les premières ouvertures ont été décidées à partir d'un effectif moyen supérieur à 27,7 (il y a peu on ouvrait à partir de 26). Alors que l'administration s'était engagée jusqu'alors à ne pas fermer lorsque les effectifs moyens dépassaient le seuil de 25 (après une éventuelle fermeture), 10 écoles qui sont dans cette situation connaissent une fermeture de poste !!! DU JAMAIS VU !!!!

Jérôme GUY— SNUipp

QUELS ENJEUX AUTOUR DE LA REFORME DES RETRAITES :

Le Président de la République a réaffirmé récemment qu'il voulait faire une réforme des retraites « aussi bien pour le public que pour le privé » et la faire « de façon juste » y compris pour les fonctionnaires... , une bien singulière conception de la justice qui consiste à dégrader la situation des uns d'abord (souvenons de la réforme Balladur en 1993) pour ensuite aligner tout le monde sur le plus petit dénominateur commun au nom de l'équité.

Les dernières réformes se sont traduites par un allongement de la durée de cotisation et une baisse du niveau des pensions avec de fortes inégalités notamment au détriment des femmes et de ceux qui ont les carrières les plus fragiles ! Aujourd'hui, alors que se profile le risque de nouvelles régressions (recul de l'âge légal de départ, allongement de la durée de cotisation et pour les fonctionnaires des menaces sur le calcul de la pension sur la base des 6 derniers mois), la FSU s'engage résolument dans une grande campagne de débat et de mobilisation afin de ne se laisser piéger ni par un calendrier ni dans un cadre contraint par des paramètres décidés à l'avance.

La bataille des retraites est cruciale, elle est un enjeu de société. Oui, il est possible de faire autrement que de retarder l'âge du départ à la retraite, de dégrader le niveau des pensions. La FSU conteste les arguties gouvernementales autour des déficits publics, des soi-disant contraintes démographiques. Il n'en a pas été de même lorsqu'il s'est agi par exemple de « sauver » les banques...

Pour la FSU, si la question du financement des retraites se pose, il est indispensable pour en parler sérieusement de traiter de la situation actuelle de l'emploi, celle des jeunes comme celle des seniors, des salaires et donc de la nécessité de rééquilibrer le partage des richesses en faveur des salariés. L'augmentation de la productivité doit profiter aux salaires et aux retraites, et il est possible de consacrer une part plus importante des richesses produites au financement des retraites.

Non seulement la FSU continuera de défendre ses revendications afin de garantir le départ à 60 ans sans décote et une retraite à taux plein mais elle s'opposera à tout alignement des régimes de retraite qui conduirait à une baisse des pensions et des retraites pour toutes et tous.

Il est urgent de se mobiliser, dès le 23 mars pour la défense et l'amélioration du Code des Pensions, et dès de le lendemain mettre en place avec d'autres un ensemble d'initiatives locales pour que chacune et chacun puisse s'approprier ce dossier, démystifier la communication gouvernementale et construire une riposte mettant un coup d'arrêt à cette politique de casse méthodique des acquis sociaux. Il s'agit de porter, tous ensemble, des propositions offensives qui garantissent la parité du niveau de vie entre actifs et retraités.

Gérard Gironell - SD FSU 66

Pour connaître plus en détail les positions de la Fsu vous pouvez consulter le 8 pages spécial que nous mettons en ligne sur le site : <http://fsu66.free.fr>

SERVICES PUBLICS : Pôle Emploi : conséquences d'une fusion à marche forcée.

Pôle Emploi, Etablissement Public Administratif « sui generis » issu du mariage forcé entre l'ANPE et l'ASSEDIC, a aujourd'hui plus d'un an d'existence et le malaise s'amplifie.

Cette nouvelle organisation censée faciliter les démarches des demandeurs d'emploi, en leur procurant un seul et même interlocuteur, en un lieu unique, tout au long de leur parcours de recherche d'emploi. Cet objectif louable dans ses intentions, est kafkaïen dans sa mise en œuvre, difficile à atteindre dans un contexte économique tel que le nôtre.

En effet voilà plusieurs mois que le chômage ne cesse d'augmenter au niveau national, pour notre département, +20% d'augmentation par rapport à l'année précédente, sur plus de 4 mois consécutifs et ceci à effectifs quasi constants. Comment faire pour les personnels pour : inscrire, traiter les demandes d'allocation, recevoir et suivre plus de 200 demandeurs d'emploi, tout en assurant le reste de leurs missions et en espérant de surcroît pouvoir être formés sur leur « nouveau second métier ».

Quant aux métiers la question est primordiale. S'il y a eu un petit renoncement car « il n'est pas question d'un métier unique » selon les propos récents du Directeur Général Christian Charpy, comment apprendre les rudiments permettant de répondre aux questions de premier niveau à l'accueil des sites dits « unifiés » sans temps de formation dédié.

Cette carence de formation exacerbe le sentiment d'incompétence et met les personnels en situation de grande souffrance. Il génère aussi une augmentation de l'agressivité de certains demandeurs d'emploi déjà fragilisés qui se voient réorientés qui vers le téléphone, qui vers un autre interlocuteur et n'acceptent pas l'absence de réponse immédiate.

Malgré la bonne volonté « déclarée » de la Direction Générale de prévenir les risques psycho-sociaux, suite notamment à de trop nombreuses tentatives de suicide. La mise en place d'une enquête, dont les résultats sont édifiants, aucune mesure concrète n'a été mise en œuvre, si ce n'est un jour de formation pour les managers.

La Direction de Pôle Emploi Languedoc Roussillon poursuit le déploiement à marche forcée des sites unifiés dans le 66, à l'instar de toute la région, sans prise en compte des diverses préconisations faites par les cabinets d'expertise mandatés, en contradiction totale avec l'avis du CHSCT et désormais en contradiction aussi avec l'avis du Comité d'Etablissement qui s'est prononcé contre la nouvelle vague de déploiement.

A ce jour existent dans le 66 : 2 sites unifiés que sont Prades et Céret; pour le bassin de Perpignan le passage est prévu dans le cadre de la « vague 3 » de déploiement, en attendant ces sites proposent un accueil commun.

Toutefois reste encore une note positive c'est que malgré toute cette désorganisation interne et l'augmentation du nombre d'inscription continue, l'ensemble des personnels exerce ses missions de façon exemplaire, endiguant les retards et s'efforçant d'apporter les réponses adéquates, mais à quel prix et jusqu'à quand.

Christelle LARA - SNU Pôle - Emploi

Rentrée 2010 dans le second degré : l'hécatombe !

Dans l'attente du CTPD du 16 mars prochain, nous pouvons d'ores et déjà annoncer une rentrée catastrophique dans les collèges du département :

- 36 suppressions de postes prévues dont 21 mesures de carte scolaire envisagées.
- Seulement 26 créations de postes dont 13 avec compléments de service.

Le bilan est donc de – 10 postes pour les collèges des PO, bien loin des + 2 annoncés par le Recteur au mois de janvier.

Pourquoi ce différentiel ? L'inspection académique le justifie par un « rattrapage » du « trop perçu » de la rentrée 2009 ... En fait, pour la rentrée 2010, il apparaît donc 10 postes en moins pour une baisse de ... 11 élèves ! Un poste par élève, l'addition est particulièrement salée !

Seconde explication, certains supports ont été « gelés » pour permettre l'accueil des stagiaires qui occuperont dès la rentrée prochaine des postes pleins (18 heures), conséquence de la disparition de leur formation IUFM.

La situation s'annonce donc difficile dans les établissements pour certains collègues, notamment dans certaines disciplines où les créations ne compensent pas les suppressions. De plus, une cinquantaine de postes à cheval voit leur situation évoluer. Seuls 8 sont rapatriés sur un seul établissement. Tous les autres voient leur situation rester en l'état ou se dégrader. Les conditions de travail de ces collègues sont absolument intolérables. Cette situation s'ajoute aux suppressions de postes en lycées (8 à Maillol par exemple), conséquences de la mise en place de la nouvelle réforme.

Ces suppressions massives de postes s'accompagnent d'un véritable démantèlement du second degré : réformes du lycée et du lycée professionnel, dérèglementation en collèges, réforme de la gouvernance des établissements scolaires, disparition de la formation des enseignants, précarisation, remplacements confiés à des retraités ou à des personnels non qualifiés ...

Les personnels déterminés se sont mobilisés dans le cadre de la journée nationale de grève du vendredi 12 mars en manifestant entre l'IUFM et l'Inspection académique de Perpignan. Nous resterons unis et mobilisés pour exiger le retrait de ces textes et une autre politique : jeudi 18 mars, 18h00 dans l'amphi du lycée Maillol de Perpignan, réunion publique sur les réformes de l'enseignement et mardi 23 mars, grève nationale interprofessionnelle dans laquelle l'Education doit prendre toute sa place.

Misons sur l'Education !

Marc MOLINER—SNES 66

BILLET D'HUMEUR DE JEAN PASCAL

J'ai lu avec attention les deux pages de votre numéro du 3 février relatant la venue de Lilian THURAM. Par deux fois, dans chacun des interviews que vous publiez, l'illustre visiteur insiste sur l'importance de la connaissance, et particulièrement de la connaissance historique, pour faire reculer le racisme. Étant donné l'enthousiasme de l'accueil qui a été réservé au visiteur –conférencier, on peut en déduire que cet avis est largement partagé.

Aussi, modeste citoyen, mais citoyen cohérent, je ne peux qu'être révolté par la décision du Ministère de l'Éducation Nationale de diminuer - voire de supprimer - l'horaire de l'enseignement de l'histoire dans les classes Terminales des Lycées, au moment où les jeunes deviennent majeurs et sont appelés à exercer leurs responsabilités de citoyen.

J'ai lu par ailleurs que le projet de nouveau programme en Sciences Économiques et Sociales prévoyait la disparition de la branche « sociale » de cet enseignement.

Ces deux disciplines (Histoire et Sciences Économiques et Sociales) sont pourtant déterminantes pour connaître et donc apprendre à vivre et agir dans la société et le monde où nous sommes.

Et que dire des milliers de jeunes qui, empruntant la voie de l'Apprentissage, sont le plus souvent en fait privés de tout contact formateur avec la connaissance historique : sont-ils privés du droit d'être des citoyens à part entière ? ?

L'énorme contradiction qui existe entre les attentes et les déclarations de principe d'une part et la réalité des actes du gouvernement sur le terrain d'autre part est porteuse d'une régression intellectuelle tout aussi grave pour le pays que la crise économique et sociale. Les citoyens lucides et responsables seront-ils assez nombreux pour imposer un changement de cap ?

Jean-Pascal PUGIBET– Retraité SNES-FSU

Premier degré : Rentrée 2010... une situation catastrophique !

Alors que les services du Rectorat annoncent une stabilité des effectifs (le SNUipp 66 est intervenu auprès de l'IA pour connaître les modalités de calcul de l'administration: en effet les chiffres fournis par l'INSEE révèlent une augmentation des naissances domiciliées et des migrations interdépartementales!), l'IA doit « récupérer » 17,5 postes: 11,5 pour asseoir les décharges de direction des 46 écoles de 4 classes (elles sont actuellement assurées par les stagiaires PE2: ce dispositif ne sera pas renouvelé l'an prochain en raison de la suppression de la formation initiale) et les 6 classes que l'ancien IA aurait dû ouvrir en septembre s'il avait convoqué un CTP de rentrée!

Lors du groupe de travail du mardi 2 mars, M. Beck nous a indiqué sa volonté de « garder » 4 postes en réserve afin d'anticiper d'éventuelles hausses d'effectifs dans certaines écoles d'ici le mois de septembre prochain. Ce qui porte à 21,5 le nombre de postes à « récupérer ». **DU JAMAIS VU DANS LE DEPARTEMENT.**

36 classes sont aujourd'hui menacées... puisque l'administration a recensé une quinzaine d'école qui devrait bénéficier d'une ouverture.

A ces mesures comptables, s'ajoutent des projets de fusion d'école maternelle et élémentaire contre lesquelles le SNUipp a déjà pris position. Nous avons pris l'initiative de rencontrer les collègues concernés pour les mobiliser face au risque de dilution de l'école maternelle dans une structure souvent surdimensionnée. Autre pierre d'achoppement, la redéfinition du maillage des RASED liée à la suppression d'un tiers des personnels spécialisés l'année dernière. Ce sont de nombreuses écoles qui ne sont ou ne seront plus couvertes, notamment en milieu rural, soit près de 800 élèves en difficulté qui ne sont plus suivis spécifiquement à l'échelle du département.

Enfin l'administration nous a présenté le dispositif mis en place pour accueillir les stagiaires qui seront reçus au concours en mai prochain: finie la formation initiale à l'IUFM ! Ils ne seront pas affectés directement dans une classe dès le 1er septembre (c'est un léger recul du ministre à mettre à l'actif de la mobilisation unitaire). Ils seront affectés en surnombre dans les classes des IMF jusqu'à Noël et après ? Si l'on ne peut pas mettre en doute la bonne volonté de l'administration départementale sur ce dossier, consciente des problèmes qu'engendrera une « formation sur le tas », on ne peut que condamner l'impréparation d'une réforme qui sème la confusion, organise le bricolage, met en difficulté les prochains stagiaires et remet en cause la qualité du service public d'éducation, les conditions de travail et la professionnalité des enseignants !

Devant cette hécatombe, le Conseil Syndical du SNUipp 66 a décidé de déposer un préavis de grève départemental à compter du 23 mars et ce jusqu'au 6 avril inclus, afin de couvrir les collègues qui souhaiteront participer au rassemblement devant l'Inspection Académique le jour du CDEN (dont la date reste à confirmer). Le Snuipp 66 appelle les collègues du département à être massivement en grève le 23 mars. Ce sont la qualité du service public et les conditions de travail des élèves et des personnels qui font les frais de cette politique d'austérité. Cela n'a que trop duré.

Jérôme GUY – SNUipp



MATERNELLE : Le débat est ouvert...Mais la lutte continue... !

Grosse affluence, mardi 2 mars au cinéma Castillet (120 personnes) pour la soirée ciné-débat organisée par le SNUIPP66. Il faut dire qu'entre la casse du service public d'éducation et son dernier rejeton le jardin d'éveil, il y a de quoi dire (et redire). D'ailleurs, outre les collègues syndiqués, non syndiqués et étudiants de l'IUFM, tous les représentants de l'institution étaient là.

En effet, il s'agissait bien d'un regard croisé que nous proposons et le débat a été riche :

- Proposer des moyens d'action pour défendre le modèle français de maternelle auxquels s'associent la FCPE et le collectif de défense départemental
- Améliorer les conditions d'accueil dès 2 ans à la maternelle en terme d'effectifs et de formation des maîtres
- Combattre la privatisation rampante que constitue la création des jardins d'éveil dont 1 à Canet le mois prochain.

Mais aussi, grâce au DVD produit par le SNUIPP avec la participation de la chercheuse Mireille Brigaudiot, les participants ont salué le professionnalisme des enseignants et analysé l'importance des apprentissages précoces dans la réussite scolaire. Après un apéritif convivial, la soirée s'est terminée par la projection du film de Bertrand Tavernier où chacun a pu se reconnaître dans l'engagement de cet enseignant en butte à la détresse sociale de certains parents, les lourdeurs administratives, le manque de moyens chronique et oscillant entre doutes, révolte et foi en son métier.

Le DVD est en vente 5 euros à la section...

Monique HERNANDEZ—SNUipp

APPEL FSU POUR LA JOURNEE D'ACTION INTERPROFESSIONNEL DU MARDI 23 MARS :

Les choix économiques et sociaux gouvernementaux aggravent la situation de l'emploi, du pouvoir d'achat et des salaires. Alors que les besoins de services publics et de protections sociales sont considérables et alors que l'ensemble de la population confirme son attachement à ceux-ci, le gouvernement poursuit sa politique de casse de ces deux éléments essentiels à la cohésion sociale.

C'est pourquoi la FSU est totalement engagée dans la journée d'action de grèves et de manifestations du 23 mars lancée à l'initiative des organisations interprofessionnelles CFDT, CGT, FSU, Solidaires et UNSA, journée destinée à mobiliser les salariés du public et du privé et à affirmer que d'autres orientations sont nécessaires, justes et possibles.

La FSU dénonce les suppressions d'emploi, notamment dans les Services Publics et dans les trois fonctions publiques, les transformations de nombreuses missions, les remises en cause actuelles du statut de la Fonction Publique notamment avec la mise en place de la RGPP et de la loi mobilité.

La FSU dénonce le choix de la casse des solidarités, de la mise en œuvre de politiques d'individualisation et de concurrences entre personnels et services qui sont contraires aux missions d'intérêt général.

La FSU estime que les salaires sont un enjeu majeur tant du point de vue social qu'économique.

Dans la Fonction Publique, elle réclame l'ouverture de négociations afin de permettre un plan de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et une reconstruction de la grille qui reconnaisse les qualifications et offre des espaces indiciaires permettant une revalorisation des carrières pour tous. Ces discussions doivent permettre de revoir la question des bas salaires.

La FSU se prononce pour la résorption de la précarité, elle demande l'arrêt des embauches de personnels précaires et non titulaires et qu'un plan de titularisation soit rapidement ouvert à tous les non titulaires.

Concernant le dossier essentiel des retraites et pensions, les communications gouvernementales multiples privilégient l'allongement de la durée de cotisation en reculant l'âge de départ à la retraite et la remise en cause du calcul des pensions sur les six derniers mois ! La FSU se prononce clairement contre ces propositions et défendra dans les débats ses revendications rappelées à son récent congrès, destinées à maintenir, développer et améliorer le système des retraites et pensions.

Dans de nombreux secteurs les personnels se mobilisent et des journées d'actions sont déjà prévues, La FSU appelle à la réussite de ces actions et à leur développement.

La FSU appelle les personnels de la Fonction Publique à être en grève le 23 mars et à participer massivement aux manifestations afin d'assurer la réussite de cette mobilisation.

PERPIGNAN RASSEMBLEMENT 10H30 PLACE DE CATALOGNE

Rencontre CGT – FSU

**« L'accueil de la petite enfance, un enjeu de société »
samedi 27 mars 2010 - Auditorium Paul Sabatier de Toulouse**

Cette nouvelle initiative intersyndicale nationale en région résulte de la rencontre CGT-FSU au cours de laquelle les deux organisations avaient débattu des questions d'avenir du mouvement syndical français, d'unité et de relations entre elles. L'accord s'était fait sur la nécessité d'approfondir les relations de travail.

Après le succès de la première initiative CGT-FSU qui s'est tenue à Caen le 10 novembre, la deuxième se tiendra à Toulouse le 27 mars en présence de Bernard Thibault et Bernadette Groison sur le thème de l'accueil de la petite enfance. Nous invitons tous les camarades qui travaillent directement sur ces questions et au-delà tous ceux disponibles à participer à cette initiative. Nos camarades de Toulouse et de la région se mobilisent. Le programme de la journée est en ligne sur le site de la FSU 66 : <http://fsu66.free.fr/>.

Toutes celles et ceux qui veulent y participer le peuvent. Pour l'organisation pratique, nous avons besoin de connaître très vite votre participation.

Merci de renvoyer ce coupon à la FSU 66 – 18 rue Condorcet – 66 000 PERPIGNAN, ou par mail à fsu66@fsu.fr

NOM et prénom :

Mail **Tél**

Syndicat National :

Participera à la rencontre de Toulouse le samedi 27 mars 2010.



APPEL POUR UN FRONT SOCIAL DE DEFENSE DES SERVICES PUBLICS

dans le département des Pyrénées Orientales

Le Service Public tel qu'il existe dans notre pays est le principal vecteur d'égalité et de solidarité au service de l'intérêt général et des citoyens. Il permet la redistribution d'une partie des richesses à toute la population. Il est le pilier qui fonde l'équilibre républicain, le socle et la cohésion sociale de la société française.

La conception française du service public, née des luttes sociales et du Conseil National de la Résistance doit demeurer la référence, tant au niveau national qu'europpéen.

La votation citoyenne contre la privatisation de La Poste a démontré l'attachement unanime des français en général et des habitants des Pyrénées Orientales en particulier, à la conservation des Services Publics. Si ceux-ci doivent rester efficaces ils ne doivent pas être soumis à des logiques marchandes.

Nous ne contestons pas la nécessité d'intégrer le progrès technique. Cependant pour nous, toute modernisation doit répondre aux besoins de la population et être au service du progrès social. C'est l'inverse des politiques néo-libérales engagées qui mettent en concurrence les territoires, les services, les êtres humains et détruisent les Services Publics. Les réformes en cours : Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), mobilité forcée, suppressions massives d'emplois, réforme territoriale... exigent une mobilisation générale à la hauteur des enjeux.

Nous, citoyens, syndicats, associations, partis politiques, élus ...décidons de fonder un collectif intitulé **Front Social de Défense des Services Publics** sur le modèle du Comité National pour des États Généraux des Services Publics, dans le respect des prérogatives de chacun.

Le Front Social lance le débat et la mobilisation citoyenne autour de cette question primordiale qu'est la sauvegarde des Services Publics.

Liste des premiers signataires départementaux :

CGT – FSU – Solidaires - UNEF
Les Verts Catalogne Nord - NPA – Parti de Gauche Catalan - PCF
ADECR – ATTAC – FCPE - LDH - UNRPA

Pour signer la pétition départementale : envoyer le message suivant à fsu66@fsu.fr

Je soussigné, NOM Prénom (profession résidence mail) soutiens et m'engage dans la démarche initiée par le Front Social de Défense des Services Publics.

Calendrier d'initiatives locales voir le site de la SD FSU 66 : [http:// fsu66.free.fr/](http://fsu66.free.fr/)

Le calendrier est en cours d'élaboration, au moment où nous imprimons nous sommes en attente de la confirmation de la date et du lieu de la première manifestation du collectif.

MANIF DU 30 JANVIER 2010 / APPEL A CONTRIBUTION

Près de quarante collègues du département ont participé le samedi 30 janvier 2010 à la manifestation Nationale pour la défense de l'éducation, manifestation à l'initiative de la FSU.

Une manifestation nationale coûte toujours très cher, la location d'un TGV représente près de 75 000€, et grève considérablement le budget des syndicats nationaux et des sections départementales de la FSU. A ce jour les frais de transport de la délégation des PO ne sont toujours pas financés. Nous lançons un appel à contribution auprès des syndiqués du département.

Vous pouvez adresser vos dons par chèques libellés à l'ordre de la SD FSU 66

**SD FSU 66 « manifestation nationale »
18 rue Condorcet – 66 000 PERPIGNAN**